



Communiqué de presse
Bordeaux, le 1^{er} avril 2010

L'Europe s'engage en Aquitaine et soutient près de 20 projets de développement durable dans les Landes

Economies d'énergie, transport durable, protection de la biodiversité ... **les thèmes phares de la semaine du développement durable 2010 sont aussi au centre de la stratégie 2007-2013 de l'Europe en Aquitaine** qui vise à « *faire de l'innovation et du développement durable les moteurs de la compétitivité régionale* ».

Les partenaires des fonds européens en Aquitaine (Etat, Région, Départements ...) se sont fixés des objectifs ambitieux dans ce domaine, tels que : **réduire de 350 000 tonnes par an les émissions de CO₂ de l'Aquitaine, faire passer de 200 000 à 250 000 le nombre d'utilisateurs quotidiens des transports en commun, atteindre 20% d'énergies renouvelables sur le territoire aquitain en 2013, créer 1600 emplois grâce à la croissance verte** ... Ces objectifs sont déclinés de manière complémentaire au travers de chaque fonds (FEDER, FSE...).

- **Protection de l'environnement et maîtrise de l'énergie pour le FEDER**

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) soutient les actions de « *valorisation du potentiel énergétique et environnemental de l'Aquitaine* ». Son objectif : relever le défi de la lutte contre le changement climatique grâce à des projets d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables, et protéger les ressources naturelles exceptionnelles de l'Aquitaine.

- **Formation au développement durable pour le FSE**

Le Fonds Social Européen agit en complémentarité avec le FEDER et peut financer des programmes de formation au développement durable. Les artisans du bâtiment constituent un public privilégié de cette démarche qui vise une meilleure prise en compte de l'environnement dans l'entreprise.

- **Agriculture et sylviculture durables pour le FEADER**

Le Fonds Européen Agricole et de Développement Rural accompagne les projets de protection de l'environnement et de prévention des risques naturels (feux de forêt, prévention de la pollution liée aux effluents agricoles, limitation de l'usage des pesticides...). Il contribue également au financement de la gestion des zones Natura 2000.

Une mesure transversale : l'éco-conditionnalité

Depuis 2007, les projets d'investissement matériels supérieur à 200 000 € peuvent bénéficier de crédits européens FEDER si –et seulement si- ils respectent l'environnement et participent au développement durable. C'est ce que l'on appelle « l'éco-conditionnalité ».

Au total, depuis 2007, l'Europe a investi plus de 25 M€ pour soutenir près de 200 projets régionaux de développement durable dont 20 environ dans les Landes (cf. exemples au verso). Des projets qui contribueront à la croissance régionale et à l'attractivité de l'Aquitaine : une région dotée d'un patrimoine naturel et paysager à la fois remarquable et diversifié.

Quelques exemples de projets financés par l'Europe et ses partenaires dans les Landes

Réduction des gaz à effet de serre

- **Dax - Conception du plan Climat Territorial de l'agglomération du Grand Dax** : ce projet, dont le montant total s'élève à 125 000 €, contribuera au respect des engagements européens et français en matière de réduction des gaz à effet de serre. A ce titre, il bénéficie de financements de l'Europe et de l'ADEME à hauteur chacun de 37 500 €.

Production d'énergie renouvelable

- **Biscarosse - Installation, par le Conseil général des Landes, d'une centrale photovoltaïque sur le collège de Biscarosse** : cet investissement éligible de 149 000 € est financé à hauteur de 111 000 € par l'Europe (FEDER) et s'inscrit pleinement dans son souci de promotion des énergies renouvelables. L'ADEME, partenaire du projet, participe à hauteur de 37 000 €.
- **Monségur - Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente de la commune de Monségur**. Ce projet de production d'énergie renouvelable (dont le coût total s'élève à 163 000 €) sera soutenu par l'Europe pour près de 70 000 €.

Transports et déplacements

- **CC Marenne-Adour-Côte-Sud - Création de liaisons douces sur la Communauté de communes Marenne-Adour-Côte-Sud**. La construction d'un réseau de pistes cyclables, chemins pédestres... sur l'ensemble du territoire intercommunal représente un investissement de 3,7 M€ que l'Europe cofinance à hauteur de 1 M€ en partenariat avec l'Etat (730 000 €), le Conseil régional et le Conseil général des Landes (547 000 € chacun).
- **Dax - Création d'un pôle intermodal de transport à la gare de Dax** : face à un trafic voyageurs en constante évolution, ce projet a pour objectif de rendre possible l'accueil et le transit de près de 2 millions de voyageurs par an avec, en préalable, l'aménagement de la gare qui est le principal point d'entrée et de sortie du pôle. Cette opération est soutenue par le FEDER pour plus de 1,8M € sur un total de près de 9 M€.

Préservation de la biodiversité et protection de l'environnement

- **Arjuzanx - Etude sur l'hivernage des grues cendrées menée par le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels à Arjuzanx**. L'Europe contribue pour près de 84 000 € à cette étude qui représente un investissement total de 278 000 €.
- **Valorisation et préservation du littoral aquitain** : l'Europe, par l'intermédiaire du fonds FEDER, soutient l'élaboration du schéma « Plan Plage Aquitain » à hauteur de 114 000 € (soit 50% du budget total de l'opération).

Contacts presse :

A la préfecture de Région : Sophie Billa – 05 56 90 60 18
Au Conseil régional d'Aquitaine : Rachid Belhadj – 05 57 57 02 75
www.europe-en-aquitaine.eu